

Communiqué Pour diffusion immédiate

Bilan du Jour 2 du congrès annuel 2021 de l'Association des économistes québécois

Protection de l'environnement et compétitivité font bon ménage

Montréal, le 19 mai 2021 – Depuis hier, près de 300 économistes et acteurs de la communauté des affaires sont réunis virtuellement à l'occasion du congrès annuel de [l'Association des économistes québécois](#) afin d'échanger sur le thème de l'environnement et des impacts économiques associés à la protection de celui-ci. Les présentations et les échanges de la deuxième demi-journée du congrès avaient pour objets principaux l'action et la concertation des pouvoirs publics à l'échelle nationale et internationale.

Professeur invité au Département de science politique de l'Université de Montréal et ancien ministre québécois de l'Environnement, **Thomas Mulcair** a rappelé que, par le passé, le Canada avait souvent manqué à ses obligations en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES). Cependant, les succès des années 1990 dans le contrôle des pluies acides et dans la préservation de la couche d'ozone montrent que les gouvernements peuvent devenir des acteurs efficaces en matière environnementale quand ils sont confrontés à des situations nouvelles et à des pressions du public. À cet égard, le plan récemment annoncé par l'administration américaine pourrait changer la donne de façon radicale. En imposant des pénalités aux importations provenant de pays n'ayant pas de politiques suffisamment rigoureuses contre les émissions de GES, le plan Biden pourrait en effet forcer le gouvernement et les exportateurs canadiens à se conformer à leurs obligations en matière de lutte aux changements climatiques.

Selon **Jean-François Gibeault**, sous-ministre adjoint au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) du gouvernement du Québec, l'adoption à l'automne 2020 du projet de loi 44¹ a augmenté la capacité du MELCC d'influencer les décisions du gouvernement en matière environnementale. En outre, le dernier budget a accordé au ministère des moyens financiers qui lui permettront de consacrer 6,7 milliards \$ sur cinq ans à la mise en œuvre du « Plan pour une économie verte 2030 ». Le Plan comporte un important volet visant l'électrification des transports. Présentement, 45 % des automobiles électriques circulant au Canada sont immatriculées au Québec. Désireux de conserver au Québec cette position de chef de file, le gouvernement vise à ce que le nombre de ces véhicules en usage au Québec passe de 100 000 aujourd'hui à 1,5 million en 2030. Constatant que le ratio des émissions de GES sur le PIB est en baisse, monsieur Gibeault estime la preuve faite qu'il est possible de jumeler la protection de l'environnement et la croissance économique.

Directeur des politiques à l'Union des municipalités du Québec (UMQ), **Jean-Philippe Boucher** a présenté à l'auditoire les grandes lignes de la « Plateforme pour le climat » que vient d'élaborer l'UMQ en vue de guider les interventions politiques et administratives de ses membres. La plateforme aborde une dizaine de dossiers prioritaires pour lesquels des pistes d'action concrètes sont proposées. Ainsi, en matière de mobilité, l'UMQ appuie le développement de modes de transport autres que le camionnage. L'organisme constate aussi d'importants besoins de mise à niveau des infrastructures et des approvisionnements en eau. À cet égard, les 10

¹ *Loi visant principalement la gouvernance efficace de la lutte contre les changements climatiques et à favoriser l'électrification.*

grandes villes québécoises pourraient devoir investir 100 millions \$ au cours des 5 prochaines années. À des fins de sécurité publique, les municipalités pourraient aussi devoir procéder à des relocalisations de certains quartiers.

Selon les données présentées par **Marie-France Paquet**, économiste en chef et directrice générale, Analyse du commerce, Affaires mondiales Canada, les produits environnementaux (ex. services de gestion des déchets) et les produits des technologies propres (ex. biens fabriqués complexes) affichent des résultats supérieurs à l'exportation. En outre, les PME œuvrant dans ces domaines exportent davantage que celles actives dans d'autres secteurs d'activité. Des simulations indiquent que les ajustements carbone aux frontières (ACF) du Plan vert pour l'Europe et du Plan Biden n'auront qu'un effet limité sur le PIB et sur les exportations du Canada. Ces effets seraient même positifs s'ils font l'objet d'une coordination entre le Canada, l'Union européenne, les États-Unis et le Mexique. Une approche concertée entre les pays aurait aussi pour effet de réduire davantage les émissions de GES.

Antoine Dechezleprêtre, économiste principal et chef d'unité, division de la productivité, de l'innovation et de l'entrepreneuriat, Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a présenté aux congressistes les faits saillants d'une étude publiée il y a deux jours par l'OCDE². Cette étude porte un regard rétrospectif sur les politiques environnementales adoptées au cours des dernières années dans différents pays. L'étude conclut à des effets économiques bénins de ces politiques sur l'emploi et le PIB. Elles ont même profité aux entreprises les plus efficaces. Cependant, ces effets sont différenciés selon les secteurs et certains ont souffert. Par ailleurs, ces politiques étaient insuffisantes pour atteindre les résultats visés de réduction des GES et des mesures plus sévères devront être instaurées dans l'avenir. Dans cette éventualité, la coordination internationale des principaux acteurs économiques, dont les États-Unis, la Chine et l'Union européenne, sera nécessaire pour minimiser les impacts économiques. Les ajustements carbone aux frontières pourront être utiles, mais ils devront être complétés par d'autres mesures, dont des aides à la réadaptation des travailleurs et des entreprises, et des programmes stimulant l'innovation.

Les journalistes intéressés à assister en tout ou en partie au congrès sont priés de communiquer avec Valérie Gonzalo au (514) 626-6976 ou gonzalo@videotron.ca afin d'obtenir les liens requis pour y accéder. Veuillez noter que la plupart des conférenciers seront disponibles pour des entrevues individuelles. Merci de confirmer vos demandes d'entrevues à l'avance.

À propos de l'Association des économistes québécois

L'Association des économistes québécois principal regroupement d'économistes francophones en Amérique est une association dynamique et active dans divers secteurs d'activités: entreprise privée, secteur public, milieux syndicaux, associations, monde universitaire. Elle a pour finalités le développement et la diffusion du savoir économique, l'éclairage des débats publics et la valorisation du rôle de l'économiste. En accord avec son slogan « Pour des choix éclairés », l'Association est reconnue comme un interlocuteur crédible et impartial dans les débats économiques. Pour connaître davantage l'Association et ses activités, visiter le site web à www.economistesquebecois.com et les réseaux sociaux [Facebook](#), [LinkedIn](#), et [Twitter](#).

Source et informations

Valérie Gonzalo

² *Assessing the Economic Impacts of Environmental Policies.*

(514) 923-1549
gonzalo@videotron.ca